

COMPTE RENDU CSSCT ORDINAIRE UPS DU 7 juillet 2021



Les membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail se sont réunis sous la présidence de Monsieur Gabriel CHOUTEAU, responsable Relations sociales, le

Mercredi 7 juillet 2021 à 8 h 30
Sur le site du M.I.N de Toulouse

Étaient présents

Les membres de la CSSCT

- Myriam AFRIC
- Marie Gladys COTTIN
- David DOS SANTOS
- Benoit PENEAU

- Fabien KUS
- Aurélien OUM
- Frédéric ALBISSER
- Olivier DUBOIS
- Jean Luc JOUBAULT

Intervenants :

Virginie LEGRAND, Attachée Relations sociales
Rémy RENARD, Responsable Santé et Sécurité

Absents :

- Florent DUPONT

Présent pour la visite du nouveau site:

Guillaume DELOR- RP et délégué syndical CFTD
Frederick COUVRAT-FLEURY-RP
Romain LOPEZ Ingénieur industriel

COMPTE RENDU

Début de la réunion, 8 h 30

Visite de nouveau site de 9 h à 11 h 15

Pause déjeuner, de 12 h 30 à 14 h 10

Fin de la réunion 17 h 30

Afin de faciliter les interventions des différents participants extérieurs, les membres de la CSSCT, en accord avec le président, ont accepté de modifier l'organisation de l'ordre du jour, ce compte rendu n'en tient pas compte. Les points surlignés en **jaunes** seront débattus lors des prochaines réunions, ou des réponses pourront y être apportées ultérieurement.

I. Retour sur les points du mois dernier :

1. Retour sur le compte rendu des secrétaires de la commission pour les réunions
 - a- Du 2 juin 2021

Le référent local revient sur le point n° 19, contrairement à la communication de Rémy Renard, les RP n'ont pas participé à la visite du site de Besançon, pour la revue du DUERP.

- b- du 3 juin 2021 RAS
 - c- du 11 juin 2021 RAS



2. Point TMS/Pro ;

Le secrétaire réitère sa demande d'être associé au programme TMS-PRO, Rémy Renard et le président s'engagent à communiquer cette demande à madame Lepage (CARSAT). Où en est-on ?

Rémy Renard explique que l'entreprise n'a pas beaucoup avancé sur ce sujet, les référentes santé-sécurité des centres de Saint-Ouen, La Courneuve et Plaisir ont été inscrites pour des formations intra-entreprises, quant à associer les RP, et le secrétaire, l'entreprise n'est pas contre. Le secrétaire explique que ce point était déjà répondu et pris en compte, Rémy Renard s'engage à nouveau à communiquer avec madame Lepage en ce sens. (À suivre)

3. Présentation du bilan AT/AR pour l'année 2020 ; comparaison des âges ;

Rémy Renard présente un graphisme sur les âges des salariés ayant eu des accidents avec arrêts, la commission explique que la demande portait sur la totalité des accidents du travail (avec ou sans arrêt), et accidents avérés, de plus les chiffres étant bruts, il n'y a pas de possibilité d'analyse puisque le tableau ne croise pas les données avec le nombre de salariés par tranche d'âge dans l'entreprise. Le président se rapproche de la RH pour les demandes de la commission (à suivre).

Rémy Renard présente un tableau sur le bilan AT/AR de 2020, concernant la demande de la commission, rien à ce jour n'a été fait, après discussion des participants il est décidé d'effectuer une analyse par tranches d'âge et qui prendrait en compte les postes de travail, le sexe et pour les salariés de moins de 30 ans, de 31 à 40 ans, de 41 à 50 ans, de 51 à 55 ans et les plus de 55 ans. (À suivre)

4. Compte pénibilité ; y a-t-il eu des demandes sur des oublis pour les années antérieures à 2018, si oui combien, et dans quels centres ? ;

Rémy Renard annonce qu'une personne du service brokerage ayant travaillé de 22 h à 5 h 30 en 2017 a demandé une modification. La commission demande que l'entreprise puisse procéder à une communication auprès des salariés concernant ce point. (À suivre)

Rémy Renard annonce qu'une personne du centre d'Évry a demandé une modification, et une prise en compte de points de pénibilité depuis 2018. Concernant la communication, celle-ci sera effectuée dès septembre 2021. Débat sur la possibilité d'étendre les points de pénibilité aux agents de quai qui effectuent de la manutention. (À suivre)

5. Point chauffage France (Article R4223-13 du Code du travail) : la Commission souhaite avoir un état des lieux des centres en France qui sont équipés d'un système de chauffage ou non ;

Le président n'a pas reçu la synthèse totale de la part du service BaSE, le point est reporté au mois suivant, un élu s'étonne du fait que l'absence d'une personne dans un service ne permette pas depuis deux mois d'avoir l'information. La commission demande la remise du document au prochain CSSCT, même si la synthèse n'est pas complète.

6. Recensement des tests d'évacuations au niveau national : la commission souhaite connaître les jours et heures pour chaque centre durant ces 12 derniers mois ;

Rémy Renard diffuse un tableau de recensement des tests d'évacuation, les membres de la commission constatent que beaucoup de sites n'ont pas effectué, ou pas remonté d'information sur ces tests, d'un avis commun, le document attestant de la tenue de cette procédure est incomplet, il



n'y apparait pas le nombre des salariés évacués, la durée de l'évacuation, pour les grands sites nombre de guides-file / serre-file. (À suivre)

Rémy Renard confirme que les propositions de la commission ont été prises en compte. Décision unanime des participants pour faire un point trimestriel. (Prochain point septembre 2021)

7. NICE

Convocation du propriétaire pour le 20 avril 2021 (suite) : où en est-on ? ;

Concernant l'escalier, la distance avec la porte de sortie a-t-elle été mesurée par BaSE ? ;

Le président n'a pas reçu d'information de la part du service du fait de salariés en vacances (pour mémo le 30 avril la réunion a eu lieu). (À suivre)

Virginie Legrand précise que la réunion avec le propriétaire a bien eu lieu, depuis, pas de réponse de ce dernier, une action juridique va être effectuée par le service real estate (service de la gestion immobilière UPS).

Concernant la mesure de la distance entre la porte de sortie et l'escalier, cela sera effectué lors de la prochaine visite d'un salarié BaSE sur site. (À suivre)

8. LYON-JONAGE

a. Où en est-on avec la fissure découverte au sol ?

Virginie Legrand assure que la fissure expertisée ne porte pas atteinte à la structure du bâtiment, et restera sous surveillance annuellement, la commission demande d'avoir accès aux expertises.

L' élu local maintient le besoin d'intervention d'un géotechnicien, de manière à pouvoir statuer, le président informera la commission lorsque le géotechnicien interviendra.

Virginie Legrand explique que l'expertise a été faite, les jauges Saugniac seront vérifiées mensuellement par le service BaSE. À la question de l' élu local concernant l'expertise d'un géotechnicien, Virginie Legrand répond que cela sera effectué uniquement en cas de modifications ou d'évolution des fissures, telle-est la recommandation de Bureau Veritas.

b. Quid du matériel du Hub, des colis, et de la sécurité des techniciens BaSE ?
(Annexe Lyon Jonage EPI)

Débats sur la complexité du rangement par manque de place, envisager un changement de lieu de garage pour les wagons. (À suivre)

Rémy Renard explique que le lieu de rangement des wagons n'en est pas un, ils doivent être alignés le long du convoyeur, ceux pris en photo étaient défectueux, et en attente de réparation.

Le référent local revient sur les colis qui étaient rangés sous le convoyeur, les représentants de l'entreprise ne s'opposent pas au port de casquettes coquées, la commission répond que la contrainte de posture des salariés pose également un problème quand ils vont récupérer les colis, à voir s'ils ne pourraient pas être entreposés sur des palettes. (À suivre).

9. Projet LYSE Lyon - Saint-Exupéry

Le président indique qu'il manque effectivement des documents des DD (design data), dès que possible les éléments seront transmis et présentés, le président indique que l'entreprise réfléchit à une présentation par un ingénieur d'un DD complet en CSE.

Le secrétaire explique que le président fera traduire les documents avant de les communiquer à la commission. (À suivre)

10. BOURG EN BRESSE

a. Où en est l'entreprise concernant le prélèvement sur la toiture ? Peut-on nous fournir les échanges de courriers entre l'entreprise et le propriétaire ?



Mathieu Petit indique ne pas avoir d'information, Antoine Morel doit effectuer des recherches. (À suivre) ;

Virginie Legrand explique que de mémoire le propriétaire n'a pas répondu, la commission demande une action juridique pour contraindre le propriétaire. (À suivre)

b. Retour sur les traçages au sol ;

Le président n'a pas eu les réponses du service, car beaucoup étaient en congé.

La commission demande la présence d'Antoine MOREL.

Antoine Morel ne peut être présent, les travaux de traçage ont été validés, le service BaSE souhaite associer le service santé-sécurité et le référent CSSCT à ce projet. (À suivre)

11. DIJON:

Échanges sur le problème des heures de ménages et sur le problème de la porte d'entrée.

Le président indique qu'un rendez-vous avec une nouvelle entreprise a lieu ce jour pour trouver une solution ménage. (À suivre).

Le référent local indique que la porte fonctionne.

Virginie Legrand indique qu'un rendez-vous s'est conclu par la signature d'un contrat, et qui sera mis en place rapidement.

12. Point sur les DUERP effectués lors du mois qui précède la réunion de la CSSCT ;

Rémy Renard explique que des mises à jour DUERP ont été effectuées et restituées le 9 juin pour Besançon, le 2 juin pour Angers, et le 29 juin pour Poitiers.

Concernant le mois de juillet, il est prévu d'effectuer les mises à jour des centres d'Annecy (le référent local s'insurge de ne pas avoir été invité ni même informé). Il demande si l'entreprise souhaite vraiment travailler avec les élus), Chartres et Plaisir (compliqué pour les deux derniers centres).

13. Lecture et échanges sur les courriers reçus par l'inspection du travail, la CARSAT ou la médecine du travail :

a. Courrier reçu pour le site d'Évry ;

Le président donne lecture du courrier daté du 22 avril 2021, Rémy Renard indique que les réponses de l'entreprise sont en cours. (À suivre)

Reporté au mois prochain

b. Courrier reçu pour le site de Fontenay-Trésigny ;

Le président donne lecture du courrier de l'inspection du travail. (À suivre)

Reporté au mois prochain.

14. Dans de nombreuses agences, les serveurs (réseau UPS) sont dans des bureaux où travaillent les salariés. Ces derniers travaillent dans un environnement « bruyant » y a-t-il déjà eu des analyses à ce sujet ? ;

Virginie Legrand explique que cette situation n'existe pas dans les grands centres, dans les petites structures cela est plus probable, pour faire suite à la question sur l'analyse, le risque va être évalué par BaSE après qu'ils aient échangé avec les chefs de centre. (À suivre)

15. Combien de Site UPS sont classifiés en risque ATEX et disposent d'une DRPCE ? ;

Le président explique qu'il n'y a aucun site qui n'est concerné par ces classifications de risques, un élu répond que ce n'est pas vrai, les véhicules au gaz dans les centres sont considérés comme



véhicules avec possibilité d'explosion et dès lors, un risque ATEX existe, un DRPCE est donc nécessaire.

Pour faire suite à la demande du président, l' élu qui a posé la question lui transmettra la fiche INRS.

16. L'article L4612-16 précise que l'employeur doit présenter chaque année aux élus de la CSSCT : un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, ce programme fixe la liste détaillée des mesures devant être prises au cours de l'année à venir, et qui comprennent les mesures de prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels mentionnés à l'article L. 4161-1, ainsi que, pour chaque mesure, ses conditions d'exécution et l'estimation de son coût.

Pouvez-vous nous le présenter ? ;

Rémy Renard explique que cette présentation aura lieu au cours de la CSSCT du mois de septembre 2021.

17. Est-il prévu une Formation SST pour l'ensemble des membres de la CSSCT ? ;

Virginie Legrand demande quels sont les membres de la commission qui sont intéressés, Myriam Afric, Aurélien Oum et Benoit Peneau répondent par l'affirmative, le secrétaire ajoute que toutes formations en lien avec la santé-sécurité au travail intéressent les membres de la commission. Fabien Kus indique que sa formation SST était prévue pour lui les 12 et 13 juillet, mais qu'elle a été annulée.

18. Pouvez-vous nous fournir le contrôle périodique annuel des installations électriques ? ;

Virginie Legrand indique que l'entreprise transmettra ces documents prochainement. (À suivre)

19. Combien de centres ne sont pas équipés de convoyeurs électriques, et sur quels sites ? ;

Virginie Legrand indique que l'entreprise transmettra ces documents prochainement.

Prévoir un détail pour éviter les confusions entre centre automatisé et semi-automatisé. (À suivre)

20. Combien de centres ne sont pas pourvus de quais rehaussés, et sur quels sites ? ;

Virginie Legrand indique ne pas avoir saisi la question, les membres de la commission expliquent qu'il s'agit des centres qui ne sont pas pourvus de plateformes permettant aux préchargeurs d'être à hauteur de véhicule, exemple pour Caen et Rouen.

La commission rappelle qu'une étude pourrait également être menée, pour recenser les quais poids lourds qui ne sont pas aux normes puisqu'accueillant des véhicules légers. (Problème de chutes de hauteur, et risque d'accident au niveau des membres inférieurs ; exemple à Fontenay 77). (À suivre)

21. Nous avons constaté que l'ensemble des centres de France ne sont pas tous équipés d'alarme incendie, pourquoi ?

a. Pouvez-vous nous donner la liste des centres non équipés ?

Virginie Legrand explique que, seul le site de Marseille gateway (aéroport) n'est pas équipé, l'équipement mis en place est une corne de brume.

b. Pouvez-vous nous communiquer un planning de travaux afin que l'ensemble des centres répondent à la réglementation ? ;

Virginie Legrand précise que l'équipement cité à la réponse a), a été validé par Bureau Veritas.



22. Présentation des données liées à la santé, sécurité, et les conditions de travail du bilan social 2020 ;
Le document qui sera disponible sur la BDES, est présenté par Rémy Renard.

23. Nous sommes très inquiets sur l'avancement des travaux du nouveau centre de Toulouse. Est-ce que tous les éléments nécessaires afin de respecter la sécurité pour nos employés seront mis en place pour l'ouverture le 28 juin 2021 ? À savoir les moyens de lutte contre l'incendie (alarme, extincteurs, BAES, trappes de désenfumage, sorties de secours), les passages piétons intérieur et extérieur, les plans d'évacuation, l'ensemble des panneaux d'affichage Safety (santé, sécurité), la zone de charge batterie, la zone "colis fuyant", et les points de rassemblement intérieur et extérieur ;

Virginie Legrand explique que lors de la visite de ce jour, par les membres de la commission, Romain Lopez a bien pris note des recommandations des élus, les modifications seront effectuées avant la fin de la semaine pour la plupart des cas.

24. Annecy :

a. Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;

Virginie Legrand explique que pour ces documents, il n'est pas du ressort de l'entreprise de les fournir, cela revient à la médecine du travail.

Un élu préconise d'en faire la demande. (À suivre)

a. Pour faire suite au courrier de la Carsat, a-t-on fait des prélèvements de CO2 ? ;

Virginie Legrand informe de la validation de la commande, en attente de date de l'étude, le service BaSE qui a effectué cette demande, informera la commission.

b. Où en sommes-nous sur la création d'un collectif pluridisciplinaire concernant l'organisation du travail ? ;

Rémy Renard informe qu'une réunion a eu lieu le 6 juillet 2021, le service ingénierie, BaSE et OSPSG vont se réunir pour définir les besoins et les options d'évolutions sur site, la commission sera informée ultérieurement. (À suivre)

c. Peut-on nous présenter les axes de travail ? ;

Rémy Renard met en avant l'optimisation et l'adaptation.

d. Il y a un manque de traçage au sol. Quand cela sera-t-il fait ? ;

Rémy Renard explique que le marquage n'est pas obligatoire puisque l'entreprise considère qu'il s'agit d'une zone de travail, il n'est pas contre un échange avec le référent CSSCT de site, puisque la commission n'est pas du même avis.

e. Évaluation de la température sur les différents postes, cela a-t-il été fait ? Qui s'en est chargé ? Peut-on nous communiquer le relevé aux différents moments de la journée ? ;

Rémy Renard indique qu'une évaluation des risques a déjà été effectuée. Des mesures techniques, organisationnelles et d'équipements personnels en ont découlées :

-Chauffage et système de ventilation aux postes fixes et aux portes de chargement/déchargement

- Fourniture de vêtements adaptés été/hiver

- Fourniture de bouteilles d'eau froide en été

- Fontaine à eau réfrigérée

Pour aller dans ce sens, l'entreprise a également prévu d'installer un chauffage sur le poste export en septembre en prévision de l'hiver 2021.

25. Bourg-en-Bresse :

a. Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;



Même réponse que celle de la question n° 24-a.

- b. Peut-on obtenir les échanges entre l'entreprise et le propriétaire concernant la toiture ? ;

Virginie Legrand indique que l'entreprise n'a pas eu de réponse, il n'est pas prévu de prélèvement, le référent local demande une action juridique. (À suivre)

26. Grenoble :

- a. Le dépôt est sale, des toiles d'araignées sont présentes sur l'ensemble du site. Quelle est la fréquence de nettoyage du site ? Y a-t-il un contrat de nettoyage ? Sinon, pourquoi ? ;

Virginie Legrand explique que le contrat impose un nettoyage par jour, pour le nettoyage complet du site c'est le responsable de centre qui doit en faire la demande auprès du service BaSE. Les élus indiquent que les responsables de centre ne demanderont pas ces prestations, et cela à cause du coût de cette prestation.

- b. Est-il possible de procéder à une analyse de particules fines au démarrage des véhicules le matin étant donné qu'il n'y a pas de ventilation mécanique ? ;

Virginie Legrand indique qu'une mesure d'air est prévue, cela faisant suite à la remontée de l' élu CSSCT local, pas de date d'arrêtée.

- c. Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;

Même réponse qu'à la question n° 24-a.

27. Dijon

- a. Les salariés se plaignent de nouveau des courants d'air dans la zone Export. Le Chef d'agence s'était engagé à faire installer un paravent depuis 2 ans, et rien n'est fait. Pourquoi ? ;

Virginie Legrand indique que la porte fonctionne, il n'y a plus de problème. L' élu local indique que c'est faux, cette porte n'est toujours pas réparée, cela est d'ailleurs consigné dans le rapport portes et portails.

- b. Quid du bouton d'urgence non accessible du côté de la zone export (caché par déchargeuse) ? ;

Virginie Legrand explique que ce point est à revoir avec le service santé-sécurité, car si l'on déplace le bouton, c'est également le problème que l'on déplace (dixit le service BaSE). L' élu local indique qu'il s'agit simplement d'une manœuvre pour que l'entreprise gagne du temps comme toujours. (À suivre)

COMPTE RENDU CSSCT ORDINAIRE UPS DU 7 juillet 2021



- c. Les extracteurs d'air sont réglés pour 8 h 30. Or les opérations ne finissent pas à cette heure-là. Peut-on faire modifier les plages horaires des extracteurs ? ;

Virginie Legrand indique que les horaires peuvent être modifiés, les personnes accréditées peuvent effectuer cette modification, à voir avec le responsable de site.

- d. Des boxs sont chargés, et entassés à l'intérieur du dépôt. Y'a-t-il eu une étude de charge au sol ? N'y a-t-il aucun risque d'affaissement du sol ? ;

Virginie Legrand explique que lorsque le salarié du service BaSE est passé, il n'a pas vu les boxs à l'intérieur, il a indiqué que d'après lui il y avait peu de risque d'affaissement.

- e. Ces derniers condamnent une issue de secours. Pourquoi ? ;

L' élu local indique qu'il dispose de photo pour attester ses dires, même si le service BaSE ne l'a pas constaté lorsqu'il est passé.

- f. Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;

Même réponse qu'à la question n° 24-a.

- g. Un radiant de chauffage est en panne depuis des mois et rien n'est fait. Pourquoi ? ;

Virginie Legrand explique que d'après le service BaSE, le radiant a été contrôlé en mars 2021, il n'est pas considéré comme en panne, le dernier tiers de radiant ne s'allume pas et c'est normal. La commission considère que cette réponse n'est pas satisfaisante, et limite irrespectueuse, L' élu local indique que le technicien de la société de chauffage a fait une vérification visuelle, sans nacelle.

- h. Pouvez-vous nous transmettre le rapport de la vérification périodique des portes et portails ? ;

Virginie Legrand indique que les documents seront disponibles dans la BDES.

- i. Pouvez-vous nous fournir le contrôle périodique annuel des installations électriques ? ;

Virginie Legrand indique que les documents seront disponibles dans la BDES.

28. Lyon Saint Exupéry :

- a) Peut-on avoir un visuel sur l'avancée des travaux ? ;

Virginie Legrand indique qu'il n'y a pas d'autres documents depuis juin 2021.

- b) L' élu local peut-il être invité aux réunions du site comme cela avait été demandé précédemment ? ;

Virginie Legrand indique qu'il n'y a pas de réunion de site prévue pour l'instant.

- c) Où en est-on sur l'avancée du DTA ? ;



Virginie Legrand indique que pour l'instant elle ne possède que la DTA fournit pour l'Algéco, elle a relancé le service BaSE. (À suivre)

- d) Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;

Même réponse qu'à la question n° 24-a.

29. Reims :

- a) Des rollers sont installés sur des palettes. Cela fait des mois que cela dur et rien n'est fait. Il y'a un risque criant de sécurité. Quand cela sera-t-il changé ? (Annexe Lego Roller Reims) ;

Virginie Legrand indique que le service BaSE à connaissance de ce problème, et a interdit l'utilisation de ce matériel. Les élus ne comprennent pas cette réponse étant donné qu'il faudrait uniquement ajouter des pieds aux rollers pour sécuriser le tout. Les opérations se servent de ce matériel, et il est vital pour le site. (À suivre)

- b) De la poussière en grande quantité est présente sur le site. Quand est prévu un nettoyage complet de ce dernier ? (Annexe Reims poussière) ;

Virginie Legrand rappelle que les demandes doivent être faites auprès de BaSE par le responsable d'agence.

30. Troyes :

- a) Des fils électriques sont dénudés, rattachés entre eux par des scoubidous. Pourquoi rien n'est-il fait ? (Annexe fils & suspension) ;

Virginie Legrand explique qu'il s'agit d'un câble de station mobile E2DC, une demande a été faite auprès du service TSG.

- b) Les lumières sont accrochées par des chaines, un chaineau est tenu par du fil de fer, une BAES (borne d'évacuation) est tenue par une chaîne. Est-ce normal ? Pourquoi ne pas faire les travaux adéquats ? (Voir annexe Troyes fils & suspension) ;

Virginie Legrand explique qu'il n'y a rien d'anormal sauf la BAES qui va être déplacée.

- c) Pouvez-vous nous fournir le contrôle périodique annuel des installations électriques ? ;

Virginie Legrand indique que la documentation sera déposée dans la BDES.

- d) Une bouche d'égout est enfoncée dans le sol. Cela crée un trou et un risque de chute sur le chemin qui mène à l'extérieur du site. Peut-on rehausser cette plaque d'égout ? (Annexe Troyes) ;

Virginie Legrand indique qu'une prospection va être effectuée pour une modification avant la fin de l'année.

- e) Le chef d'agence est en mi-temps thérapeutique suite au Covid. Il est le seul intervenant désigné en cas d'incendie. Quand seront formés d'autres intervenants ? (Annexe Troyes) ;

Virginie Legrand indique que le responsable d'agence a repris le travail le 26 avril, des formations spécifiques sont prévues pour les gros sites, et en attente de validation. Un élu fait part de son étonnement concernant la date de reprise du chef d'agence, puisqu'il est passé le 27 avril, et ce dernier lui a précisé être en mi-temps thérapeutique.

- f) Les sorties de climatisation des bureaux sont découpées dans les parois de ces derniers. Or, les pots d'échappement des véhicules sont situés à proximité des bureaux. L'évacuation des



clims, les portes des bureaux attenantes sont forcément impactées. Quid des risques respiratoires ? (Annexe Troyes) ;

Virginie Legrand explique que lorsque la climatisation n'est pas utilisée, un clapet bouche l'entrée extérieure. Comme pour le site d'Orléans, nous pouvons demander à l'équipe de Real Estate (service de gestion de l'immobilier) de solliciter le propriétaire afin de voir la faisabilité d'installer une climatisation sur le site. Un élu indique que les sorties sont bouchées avec du carton. (À suivre)

Sur le DTA de Troyes daté de 2020, il est mentionné qu'il n'y a pas d'amiante. Or, en 2005 de l'amiante a été repéré par la même société. Comment est-ce possible ? ;

Virginie Legrand explique que des données entre 2005 et 2020 ont disparu, de nouveaux prélèvements et mesures d'air vont être effectués.

31. La Courneuve

- a) La poubelle pour jeter ses masques est située au poste de garde. Un masque doit être changé à minima deux fois par jour. Comment fait l'agent de quai qui a mouillé son masque pour le changer et le jeter de manière « sure ». Idem pour les salariés à l'étage ? ;

Virginie Legrand indique ne pas avoir de réponse, un des membres affirme qu'en l'absence d'une poubelle spécifique et identifiée il demeure un risque pour le personnel chargé du nettoyage.

- b) Les issues de secours situées à l'étage donnent sur une plateforme condamnée. Pourquoi ? (Annexe si danger) ;

Virginie Legrand indique que l'accès n'est pas condamné, mais barré avec une chaîne qui peut se retirer.

- c) Les issues de secours au rez-de-chaussée ne sont pas équipées de barre antipanique. Pourquoi ? (Annexe si danger) ;

Virginie Legrand indique qu'il n'y a pas d'obligation de barre anti-panique, par contre la porte doit pouvoir s'ouvrir en un seul geste. Un élu indique que ce n'est pas le cas. (À suivre)

- d) Ces mêmes issues de secours sont verrouillées par un mécanisme de « loquet ». Quand cela sera-t-il changé ? (Annexe si danger) ;

Virginie Legrand indique que les verrous sont ouverts pendant les opérations et refermés après.

- e) Le carrelage dans la douche s'enlève à main nue. De nombreux joints sont absents. Pourquoi BaSE n'intervient-il pas ? ;

Virginie Legrand indique que sur le site, des travaux sont faits régulièrement, une rénovation est à venir.

- f) Le joint de la douche est imprégné de moisissures. Quid de l'hygiène ? (Voir annexe de champignons presque paris) ;

Virginie Legrand indique qu'une RFA globale a été effectuée, les travaux seront faits.

- g) Les joints des lavabos sont noircis par les champignons. Pourquoi ne sont-ils pas changés ? (voir annexe de champignons presque paris) ;

Même réponse qu'à la question précédente.

- h) Des palettes de colis sont stockées devant les camions, les diables. Elles gênent la circulation et doivent être enjambées pour récupérer ces derniers. Les mouvements sont extrêmes dès le matin. N'y a-t-il pas d'autres solutions ? ;

Virginie Legrand explique que la responsable du centre a travaillé sur un consensus avec les conducteurs, mais ces derniers ne veulent pas déplacer leurs diables, l'entreprise est à court d'idées, le référent explique qu'il ne faut plus entreposer de palettes tout simplement.

- i) Les extracteurs d'air sont-ils efficaces ? ;



Virginie Legrand indique qu'une analyse de l'air sera effectuée avant fin juillet 2021. (À suivre)

j) A-t-on déjà fait une analyse de l'air au démarrage des véhicules ? ;

Virginie Legrand indique qu'une analyse de l'air sera effectuée avant fin juillet 2021.

k) Le bureau des tenues conducteur / archives est dans un état de délabrement avancé. Fils électriques/ moisissures sur le plafond, plaques de faux plafond manquantes, Etc. Quand sera-t-il réhabilité de manière décente ? ;

Virginie Legrand n'a pas obtenu de réponse. (À suivre)

l) Les fissures présentes sur le quai dans l'espace des véhicules sont-elles suivies ? La proximité des vibrations des trains ne dégrade pas la structure du bâtiment en ses fondations ? ;

Virginie Legrand n'a pas obtenu de réponse. (À suivre)

m) La fontaine à Eau est cassée au RDC. Il n'est pas possible d'avoir de l'eau « fraîche », mais uniquement tempérée. Quand sera-t-elle changée ? ;

Virginie Legrand n'a pas obtenu de réponse. (À suivre)

32. Point sur le client Vinted, l'accroissement du volume et les problèmes que cela engendre en termes de santé, sécurité et conditions de travail.

Virginie Legrand indique que des réponses ont été apportées en CSE, depuis des « process » supplémentaires ont été intégrés pour faciliter les livraisons.

II. Questions d'ordre national :

33. Échanges sur les procédures et moyens de protection liés à la situation épidémique de la Covid 19 et sur l'évolution du nombre de salariés testés positifs ou déclarés par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) comme « cas contact » ;

Virginie Legrand indique qu'à ce jour il y a 2 cas sur les centres d'Évry et Tours, et 2 cas contact sur Évry et Tours.

34. Combien d'accidents de la route depuis le début de l'année ? (détail par centre) ;

Rémy Renard indique au 1^{er} trimestre 38 accidents évitables, 19 accidents inévitables, 9 accidents classés tiers 3, dont 4 intersections, 4 heurts en marche arrière et 1 cycliste. La commission demande d'avoir des tableaux plus complets et ayant comme indications supplémentaires ; le site, nom de l'employé, l'emploi ou poste, la date, l'heure, et la typologie de l'accident. (À suivre)

35. Combien d'accidents du travail depuis le début de l'année ? (détail par centre) ;

Rémy Renard donne les chiffres, au 1^{er} trimestre, 55 accidents du travail, 35 conducteurs et 10 agents de quai dont 2 accidents avec arrêts, et 12 accidents pour les conducteurs avec arrêts de travail. Le détail des centres n'est pas communiqué. (À suivre)

36. Dans de nombreuses agences, les gobelets sont absents des fontaines à eaux. Pouvez-vous faire un rappel aux responsables ?

Virginie Legrand indique que cela sera fait.

37. Est-ce que le service BaSE peut nous communiquer le nom des centres qui ne font pas de DECR ? ?



Virginie Legrand indique que le service BaSE communiquera pour **le prochain CSSCT.**

38. Le Protocole sanitaire en entreprise daté du 18 mai 2021 indique : l'utilisation des vestiaires est organisée de façon à respecter les mesures d'hygiène et de distanciation physique d'au moins un mètre associé au port du masque (une jauge peut permettre de garantir le plein respect de cette mesure). Lorsque le masque doit impérativement être retiré (ex : prise de douche), la distance de deux mètres doit être respectée. Les vestiaires (casiers) sont à usage individuel et font l'objet de nettoyage journalier avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2.

**39. Est-ce fait de manière quotidienne ? Sur l'ensemble des centres ?
Sur les hubs à chaque tri ?**

40. Les modalités d'octroi d'un registre d'accident bénin ont évolué. Quand les centres qui n'en sont pas pourvus en seront-ils équipés ?

Rémy Renard se renseigne et revient vers la commission.

41. Retour sur les enquêtes après accident, et la réponse du président qui avait déclaré, que si un RP se mettait seul à faire l'enquête, ce serait du temps de délégation, hors, l'article R2312-2 du Code du travail précise que les enquêtes doivent être réalisées par une délégation comprenant au moins un représentant de l'employeur et un élu.

- a. Dès lors, quand est-ce que toutes les enquêtes après accident seront réalisées ?**
- b. Y'a-t-il un contrôle de la réalisation de ces enquêtes ?**

III. Questions relatives à des problématiques concernant des centres UPS France :

42. Lyon-Jonage :

- i. Il avait été demandé d'obtenir le protocole de sécurité signé par les conducteurs FEEDER. Or, le document présenté n'est qu'un plan de cour. Pourrait-on avoir le protocole de sécurité ? ; **Virginie Legrand ne comprend pas, car le document a été communiqué. Après explication il y a eu confusion avec le document signé par les sous-traitants. (À suivre).**
-Pourrait-on avoir le protocole de sécurité signé par les entreprises sous-traitantes qui opèrent pour le service FEEDER à Jonage ?

Un formulaire vierge a été chargé sur la BDES, le référent local en a bien pris note, il indique qu'il n'y a pas de cales sur les remorques alors que c'est une obligation, rappel sur l'intérêt de mettre en place ces protocoles, et de les respecter.

Est-il possible qu'on communique enfin les PV du CHSCT 2019 à l'élu référent du site ? ; demande en cours. (À suivre)

Virginie Legrand indique que l'ancien président a été relancé. Gabriel Chouteau indique qu'il va prendre contact avec Laurent Wuattier à ce sujet.



- ii. Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ; le président présente la fiche d'entreprise de Mulhouse, il indique qu'à date il n'y a pas eu de recensement national, il prend en compte la demande de transmettre ces documents à la commission dès que possible.

43. Annecy

L'Article 4216-13 du Code du travail indique que dans les locaux de plus de 300 mètres carrés doit comporter un système de désenfumage manuel ou mécanique. Rien de tout cela n'est disponible sur site. Pourquoi ?

Virginie Legrand indique que le service BaSE a pris le point et se renseigne. (À suivre)

44. Grenoble

L'Article 4216-13 du Code du travail indique que dans les locaux de plus de 300 mètres carrés doit comporter un système de désenfumage manuel ou mécanique. Rien de tout cela n'est disponible sur site. Pourquoi ?

Virginie Legrand indique que le service BaSE a pris le point et se renseigne. (À suivre)

45. Strasbourg ; voir présentation faite par les membres de la CSSCT

46. Suite au nouveau management sur le site de Bruyères sur Oise, pourquoi avoir modifié le plan de quai concernant le chargement des véhicules UPS ? Les préchargeurs se plaignent de leurs conditions de travail, car aujourd'hui ils n'ont plus la plateforme (voir photos jointes).

L'entreprise a l'air de penser plus aux conditions de travail de la sous-traitance

Le secrétaire, Benoît PENEAU